

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES CIFE

SA à Conseil d'Administration au capital social de 6 600 000 €
59, rue de la Boétie - 75 008 PARIS
www.infe.fr

R.C. PARIS B 855 800 413 – APE 741 J
Code ISIN : FR0000066219 - Eurolist C

En vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 08 juin 2007, le Conseil d'Administration, en séance du 17 octobre 2007, a décidé, à l'unanimité, avec effet au 1^{er} Novembre 2007 :

- 1 - de procéder à l'annulation de 30 000 de ses propres actions sur les 32 571 rachetées en Bourse par la Société,
- 2 - de réduire à due concurrence le capital social de la société qui sera ramené de 6 600 000 Euros à 6 000 000 Euros divisé en 300 000 actions de 20 Euros de nominal,
- 3 - d'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulées **6 165 195,24 Euros** et leur valeur nominal 600 000 Euros, soit **5 565 195,24 Euros** sur les réserves facultatives qui seront ramenées de 28 millions d'Euros à **22 434 804,76 Euros**,
- 4 - de modifier en conséquence l'article 6 des statuts – Capital Social

Le 1^{er} alinéa sera modifié comme suit :

Le Capital Social est fixé à la somme de six millions (6 000 000) d'Euros ; il est divisé en Trois Cent Mille (300 000) actions de Vingt (20,00) Euros chacune, entièrement libérées.

Et il sera ajouté un onzième et dernier alinéa :

Il a été ramené de 6 600 000 Euros à 6 000 000 Euros en vertu d'une autorisation de l'Assemblée Générale du 8 Juin 2007 et d'une délibération du Conseil d'Administration du 17 Octobre 2007, prenant effet le 1^{er} Novembre 2007, par l'annulation de 30 000 de ses propres actions de 20 Euros de nominal rachetées en Bourse par la Société.

Le Conseil d'Administration